



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



ASSEMBLEE GENERALE de l'ORCP

du 26 janvier 2017

Restitution des travaux du groupe de travail

« CLAUSES SOCIALES »

Restitutions des travaux du GT « CLAUSES SOCIALES »

Trois axes de travail 2017 – 2018 :

1 - Améliorer la mise à disposition des données et des outils, mieux former, communiquer sur les enjeux .

Chef de file : le SGAR /Plate-Forme Régionale des Achats (PFRA)

2 – Améliorer la structuration de l’information : Identifier les besoins en matière de données statistiques ,d’indicateurs et de formation .

Chefs de file : AVE, AREFIE

3 – Diversifier les publics bénéficiaires de la CS et les secteurs d’activité porteurs de marchés clausés .

Chefs de file : IRIAE, UNEA et GESAT

4 – Favoriser les parcours d’insertion vers l’emploi .

Chef de file : le CD 62

1.1. Objectifs 2017 du GT « CLAUSES SOCIALES »

Améliorer la mise à disposition des données et des outils, mieux former, communiquer sur les enjeux,

- ✓ Mieux outiller les acteurs :
 - En améliorant l'accès à l'expertise technique
 - En améliorant l'outillage disponible pour les acteurs de la commande publique

1.2. Indicateur(s) retenu(s) par le GT « Clauses sociales »

- Nombre d'heures d'insertion réalisées (évolution)
- Nombre d'insertion professionnelle durable

2. Résultats du GT «Clauses sociales »

- Un outil permettant de préciser le contenu du concours attendu par le donneur d'ordre et le rôle de chaque acteur (mode opératoire) : *Processus type avec argumentaire stratégique, technique, entrepreneurial*
- La définition des données permettant la réalisation d'un état des lieux régional précis des facilitateurs : *Analyse ABC clauses et questionnaire ciblé pour identifier les acteurs autres que les facilitateurs (CD, CR, bailleurs, interco...)*
- La définition d'une approche méthodologique pour apprécier les zones blanches : *l'intercommunalité*
- L'amélioration de l'outillage disponible pour les acteurs de la commande publique et l'identification du moyen de mieux structurer l'information existante : *site internet dédié*

3. Freins identifiés par le GT « Clauses sociales »

- *L'absence d'outil de veille* permettant aux donneurs d'ordre, au SPE, aux représentants des facilitateurs, des secteurs économiques, des acteurs de l'insertion et du handicap...d'identifier très tôt les secteurs d'activité porteurs de marchés et d'en anticiper les incidences, notamment en termes de compétences recherchées
- *Peu d'instances de pilotage* au niveau régional, grande variété des situations au niveau départemental et infra ,*peu de coordination* entre les différents niveaux
- *Le déséquilibre* entre public masculin et féminin (16%)
- *l'Insuffisance de diversité des secteurs d'activité* (peu de marchés informatique, prestations intellectuelles, communication) permettant des trajectoires d'insertion durable
- *Les limites d'ABC clauses* notamment dans le suivi dans le temps des bénéficiaires : Approfondir le sujet des outils mobilisables à cet effet

4. Solutions retenues par le GT pour lever ces freins

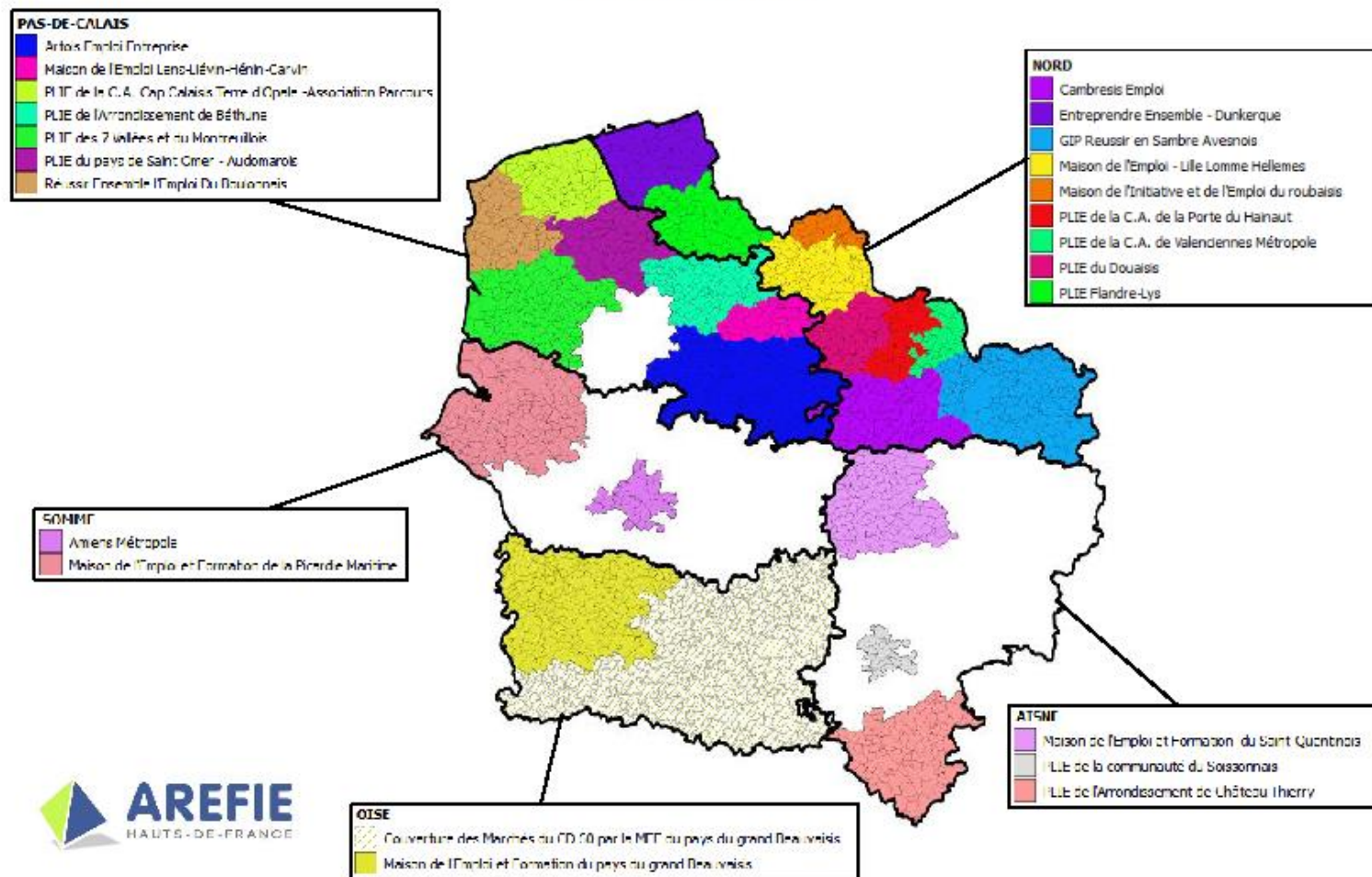
- *Élaboration par d'un guide dématérialisé* à l'attention des acheteurs de l'Etat et des EP « Réussir son achat responsable »
- *Analyser au plan territorial les segments de marchés clausés* et identifier le potentiel de marchés pouvant porter des clauses sur segments nouveaux
- *Réalisation d'un état des lieux :*
 - ✓ Nombre de facilitateurs et autres ressources et lieux d'implantation (personnes physiques et ETP) avec identification de la nature de la structure porteuse
 - ✓ Aires d'intervention
 - ✓ Identification des besoins des donneurs d'ordre de l'État non-satisfaits

❑ 5. Objectifs retenus par le GT pour 2018

- Favoriser *les parcours d'insertion* vers l'emploi durable
- *Diversifier les publics* bénéficiaires de la CS et les secteurs d'activité porteurs de marchés clausés
- Identifier les moyens d'optimiser *l'organisation territoriale des facilitateurs* au regard de la couverture des besoins
- Améliorer *la structuration de l'information* des donneurs d'ordre
- Améliorer *le déploiement territorial* des CS
- Définir une *stratégie de communication* et un calendrier

□ 6. Livrables 2017

TERRITOIRES COUVERTS PAR LES FACILITATEURS EN HAUTS-DE-FRANCE



Les chiffres clés en 2016...

192 donneurs d'ordre accompagnés

888 opérations suivies

1081 entreprises concernées

1.302.553 heures réalisées

716 ETP/an (quand 1 Etp = 1820h/an), 810 ETP/an (quand 1

Etp/an = 1607h/an)

3453 bénéficiaires « clause »

Durée moyenne d'une mission : 377h

Ce qu'il faudra retenir...

299 727 heures réalisées par un public RSA (23%)

273 806 heures réalisées par un public résidant en QPV (21%),
les opérations ANRU ont totalisé 61 193 h.

La population « QPV » en Hauts-de-France représente 10,8% de la population totale (Source Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019618>)

473 653 heures réalisées par un public jeune (36,6%)

613 866 heures réalisées dans le cadre de l'IAE (47,1%)

163 156,2 heures réalisées par l'alternance (12,5%)

618 686 heures réalisées par des demandeurs d'emploi longue durée (47,4%)